

# **NOS CHIFFRES 2020**

	,			
P 3	RÉSUI	ΙΤΔΤ	NFT	2020

P 5	LES AIDES 2020
P 6	Total des aides
P 7	Aperçu général des aides
P 8	Ventilation des aides par catégories
P 13	Montant des aides allouées par projet

Évolution des aides allouées 2011-2020

P 22 RAPPORT FINANCIER 2020

oeuvre.lu

P 19

### Éditeur responsable

Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte « La Philanthropie »
18, rue Léon Laval • Z.I. Am Bann • L-3372 Leudelange T (+352) 22 56 67-1 secretariat@oeuvre.lu

Photo de couverture : Soirée de célébration du 75°anniversaire le 23 janvier 2020 Marion Dessard

Conception et réalisation graphique

# RÉSULTAT NET 2020

# LE RÉSULTAT NET 2020

Le produit de l'Œuvre ou résultat net est composé du résultat financier de la Loterie Nationale et des revenus du patrimoine immobilier et financier propre de l'Œuvre.

En 2020 le produit total de l'exercice s'est élevé à 22.215.034,78 € contre 21.825.291,69 € en 2019, ce qui représente une hausse de 389 743,09 (+ 1,79 %).

Le résultat 2020 inclut un montant exceptionnel résultant d'une reprise de provisions relatives aux années 2019 et 2018 de 1.057.125 €.

	2020	2019	Variation en €	Variation en %
Résultat de l'exercice	22.215.034,78 €	21.825.291,69€	389.743,09 €	1,79 %

# LES AIDES 2020

6	Total des aides
7	Aperçu général des aides
8 8	Ventilation des aides par catégories
13	Montant des aides ponctuelles allouées par projet
19	Évolution des aides allouées 2011-2020

# TOTAL DES AIDES

Le montant total des aides (tous bénéficiaires confondus) allouées par l'Œuvre au cours de l'exercice 2020 s'est élevé à 21.675.842,39 € contre 20.945.369,55 € en 2019, ce qui constitue une progression de 730 472.84 €. (3,49 %).

En 2020, la part des aides accordées représente 98 % du résultat net de l'année (96 % en 2019).

Affectation des ressources de l'Œuvre	2020	2019	Variation en €	Variation en %
Résultat de l'exercice	22.215.034,78 €	21.825.291,69€	389.743,09€	1,79 %
Total des aides accordées	21.675.842,39 €	20.945.369,55€	730.472,84€	3,49 %
Part affectée du résultat	98 %	96 %		

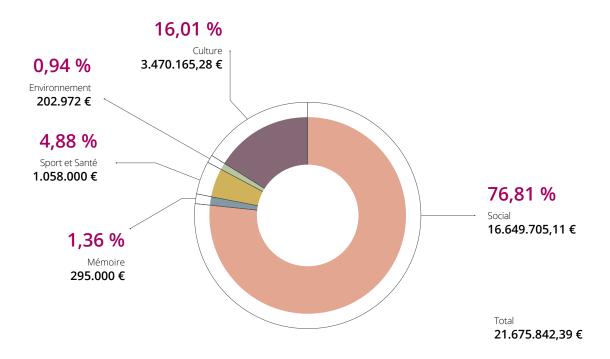
# **Deux remarques**

- 1) Les montants des aides reprises ci-avant correspondent aux montants alloués ou accordés en l'année 2020 et non pas aux paiements réels des aides effectués en 2020. Ceci s'explique par le fait que pour certains projets ou initiatives les paiements s'effectuent par plusieurs tranches successives qui peuvent s'étaler sur plusieurs années.
- 2) Comme les années précédentes, certaines décisions d'aides antérieures ont dû être revues en fonction de l'évolution des projets. Ces correctifs ont impacté positivement le montant total des aides allouées en 2020 par une diminution des réserves et provisions constituées auparavant. 15 projets ont fait l'objet d'un amendement ou d'un redressement se soldant par des remboursements ou des refus de paiement d'une tranche subséquente à hauteur de 579.513,31 €. Ainsi, le montant de 21.096.329,08 €, repris dans les comptes annuels 2020 comme montant total des aides 2020, tient compte de ces amendements et redressements.

# APERÇU GÉNÉRAL DES AIDES

	2020	2019	Variation en €	Variation en %
A. Quotes-parts légales	11.107.517,39€	10.912.645,85€	194.871,55€	1,79 %
B. Bénéficiaires récurrents	5.250.285,00€	5.257.335,00€	-7.050,00€	-0,13 %
C. Aides et projets soutenus	5.318.040,00 €	4.775.388,70 €	542.651,30€	11,36 %
Total	21.675.842,39 €	20.945.369,55 €	730.472,84 €	3,49%

# Répartition par champ d'action



# VENTILATION DES AIDES PAR CATÉGORIES

# A. QUOTES-PARTS LÉGALES

Les quotes-parts légales attribuées au Fonds National de Solidarité (FNS) et aux Offices Sociaux représentent 50 % du résultat net de l'Œuvre, à hauteur de 1/3 du produit net pour le FNS et 1/6 pour les Offices Sociaux.

La quote-part 2020 allouée au Fonds National de Solidarité s'élève à 7.405.011,59 € par rapport à 7.275.097,23 € en 2019.

La quote-part 2020 allouée aux Offices Sociaux s'élève à 3.702.505,80 € par rapport à 3.637.548,62 € en 2019.

Quotes-parts légales	2020	2019	Variation en €	Variation en %
Fonds National de Solidarité (quote-part 1/3)	7.405.011,59€	7.275.097,23 €	129.914,36€	1,79 %
Offices Sociaux communaux (quote-part 1/6)	3.702.505,80 €	3.637.548,62 €	64.957,18 €	1,79 %
Total	11.107.517,39 €	10.912.645,85 €	194.871,55 €	1,79 %

# **B. BÉNÉFICIAIRES RÉCURRENTS**

Comme par le passé, sur base d'une décision annuelle du Conseil d'administration, l'Œuvre continue de verser les montants suivants à 6 institutions bénéficiaires récurrentes ainsi qu'au Fonds de secours des Luxembourgeois victimes de la guerre 1940-1945 (9 personnes) et au Fonds de secours pour les Luxembourgeois à Bruxelles (9 personnes).

<b>Bénéficiaires récurrents</b> (sur base d'une décision du CA)	2020	2019	Variation en €	Variation en %
Croix-Rouge luxembourgeoise	1.150.000€	1.150.000€	0€	0,00 %
Fondation Caritas Luxembourg	1.150.000€	1.150.000 €	0€	0,00 %
Ligue médico-sociale	1.150.000€	1.150.000 €	0€	0,00 %
Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL)	1.025.000€	1.025.000€	0€	0,00 %
Fonds culturel national (Focuna)	600.000€	600.000€	0€	0,00 %
natur&ëmwelt Fondation Hëllef fir d'Natur	100.000€	100.000€	0€	0,00 %
Fonds de secours des Luxembourgeois à Bruxelles	50.000€	53.750€	-3.750 €	-6,98 %
Fonds permanent – secours aux victimes de la guerre	25.285€	28.585€	-3.300€	-11,54 %
Total	5.250.285 €	5.257.335 €	-7.050 €	-0,13 %

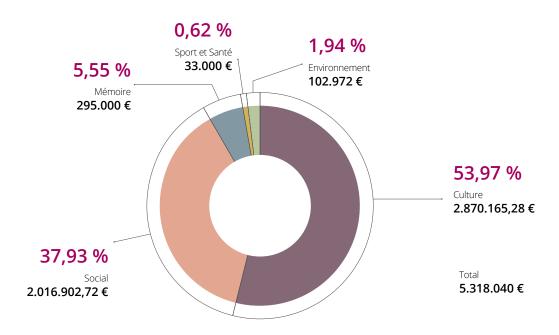
La part totale des aides allouées en 2020 aux bénéficiaires récurrents (institutions et personnes physiques) s'élève à 5.250.285,00 € ce qui correspond à 23,2 % du résultat net de l'Œuvre.

# C. AIDES PONCTUELLES ALLOUÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN COURS D'EXERCICE

La somme totale des aides ponctuelles allouées en 2020 s'élève à 5.318.040 € par rapport à 4.775.388,70 € attribués en 2019, ce qui constitue une progression de 542.651,30 € (11.36%).

	2020	2019	Variation en €	Variation en %
<b>Aides ponctuelles allouées</b> sur base des décisions du CA	5.318.040,00 €	4.775.388,70 €	542.651,30 €	11,36 %

# Total Aides ponctuelles allouées par domaine en 2020

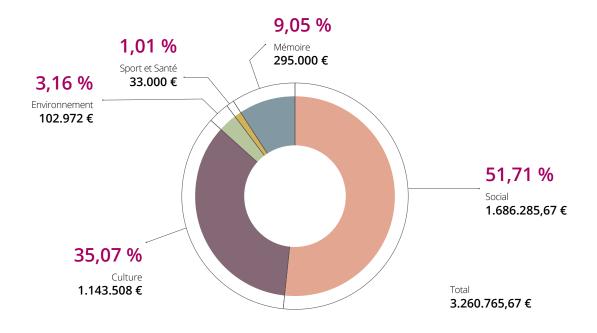


# Ce montant de 5.318.040 € englobe le soutien :

• aux projets soumis de manière ponctuelle par les différents acteurs du secteur associatif

	2020	2019	Variation en €	Variation en %
Aides ponctuelles allouées	3.260.765,67 €	4.208.178,00 €	-947.412,33 €	-22,51 %

# Aides ponctuelles 2020 sur initiative des porteurs de projets : répartition par domaine



	2020	2019	Variation en €	Variation en %
Dossiers soumis	223	190	33	17,37 %
Dossier soutenus	130	113	17	15,04 %

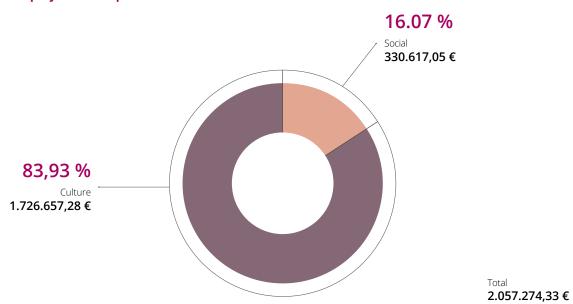
Le total des demandes d'aides et projets soumis en 2020 au Conseil d'administration pour obtenir un financement s'élève à 223 (contre 190 en 2019), soit une augmentation de 33 dossiers (+ 17.37 %).

De ces 223 projets soumis pour décision au Conseil d'administration en 2020, 130 ont été reçus favorablement contre 113 en 2019 soit une augmentation de 17 dossiers (+ 15.04 %) par rapport à 2019.

• à des projets sollicités par voie d'appels à projets ou initiatives lancés par l'Œuvre tels que le programme d'aide spécifique Covid-19, l'appel à projets Tiers-lieux culturels, le « concours ouvert - acquisition d'œuvres d'art Covid-19 » et l'appel à projets CLICHÉs

COVID-19	100.000,00 €	0,00 €	100.000,00 €	
Prix de l'Œuvre  Concours ouvert - acquisition d'œuvres d'art	25.000,00 € 100.000.00 €	0,00 €	25.000,00 € 100.000.00 €	
Appel à projets <i>Tiers-lieux culturels</i>	600.000,00 €	0,00€	600.000,00 €	
Aides spécifiques COVID-19	589.950,05 €	0,00€	589.950,05€	
Fonds stART-up	566.744,00€	544.000,00€	22.744,00 €	4,18 9
Formation pour artistes et créatifs	40.580,28 €	23.210,70 €	17.369,58 €	74,83 %
Demandes/projets initiés par l'Œuvre	2020	2019	Variation en €	Variation en %

# Demandes/projets initiés par l'Œuvre



• à des initiatives récurrentes de l'Œuvre dans le domaine de la Culture et budgétisées en avance telles que le programme stART-up, le « prix de l'Œuvre » et la « Formation House of Training pour les professionnels de l'art. »

# Constats généraux

Les montants des aides ponctuelles accordées par le Conseil d'administration ont augmenté de 542.651,30 € (+ 11.36 %) par rapport à 2019.

Les aides en réponse à des demandes ponctuelles ont baissé de 22,51 %.

En contrepartie, les aides accordées dans le cadre d'appels à projets ou initiatives lancés par l'Œuvre ont augmenté de 1.490.063,63 € (+ 262.7 %) par rapport à 2019. Cette progression très importante s'explique notamment par le biais des aides spécifiques COVID-19 (589.950,05 €), du « concours ouvert d'acquisition d'œuvres d'art COVID-19 » (100.000 €) et des appels à projets Tiers lieux culturels (600 000 €) et CLICHÉs (135 000 €).

Ci-après quelques statistiques plus détaillées à cet égard.

DEMANDES/PROJETS SOUTENUS	TOTAL 2020	dossiers soumis en 2020	dossiers soumis en 2019	Variation dossiers soumis	projets soutenus en 2020		
1) DEMANDES PONCTUELLES DES PORTEURS DE PROJETS							
Aides ponctuelles sur initiative des porteurs de projets	3.260.765,67 €	122	141	-19	76	89	-13
2) DEMANDES/PROJETS INITIÉS PAR L'ŒUVRE							
Formation pour artistes et créatifs	40.580,28 €	1	1	0	1	1	(
Appel à projets <i>mateneen</i>	0,00 €						
Fonds stART-up	566.744,00 €	46	48	-2	23	23	(
Aides spécifiques COVID-19	589.950,05€	29		29	23		23
Appel à projets Tiers-lieux culturels	600.000,00€	9		9	3		3
Prix de l'Œuvre	25.000,00€	1		1	1		1
Concours ouvert - acquisition d'œuvres d'art COVID-19	100.000,00€	15		15	3		3
Appel à projets <i>CLICHÉs</i>	135.000,00€						
TOTAL DEMANDES/ PROJETS INITIÉS PAR L'ŒUVRE	2.057.274,33 €	101	49	52	54	24	30
TOTAL AIDES ET PROJETS SOUTENUS	5.318.040,00 €	223	190	33	130	113	17
DEMANDES/PROJETS SOUTENUS	TOTAL 2020	den	ts soutenu nandes en 020 en %		TAL 2019	demand	soutenus/ les en 2019
1) DEMANDES PONCTUELLES DES PORTEURS DE PROJETS							
Aides ponctuelles sur initiative des porteurs de projets	3.260.765,6	7€	62,30	% 4.	208.178,00 +	€	63,00 %
L'ŒUVRE							
	40.580,2	8€			23.210,70 =	€	100,00 %
		8 € 0 €			23.210,70 =		100,00 %
L'ŒUVRE  Formation pour artistes et créatifs		0€	50,00	%		€	
L'ŒUVRE  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets mateneen	0,0	0 € 0 €	50,00 79,31		0,00 \$	€	
L'ŒUVRE  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets mateneen  Fonds stART-up	0,0 566.744,0	0 € 0 € 5 €		%	0,00 ±	€	
L'ŒUVRE  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets mateneen  Fonds stART-up  Aides spécifiques COVID-19  Appel à projets Tiers-lieux culturels  Prix de l'Œuvre	0,0 566.744,0 589.950,0	0 € 0 € 5 € 0 €	79,31	% %	0,00	E E	
L'ŒUVRE  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets mateneen  Fonds stART-up  Aides spécifiques COVID-19  Appel à projets Tiers-lieux culturels	0,0 566.744,0 589.950,0 600.000,0	0 € 0 € 5 € 0 €	79,31 33,33	% % %	0,00 ± 0,00 ± 0,00 ±		
L'ŒUVRE  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets mateneen  Fonds stART-up  Aides spécifiques COVID-19  Appel à projets Tiers-lieux culturels  Prix de l'Œuvre  Concours ouvert - acquisition d'œuvres d'art	0,0 566.744,0 589.950,0 600.000,0 25.000,0	0 € 0 € 5 € 0 € 0 €	79,31 33,33 100	% % %	0,00 = 544.000,00 = 0,000 = 0,0		
Formation pour artistes et créatifs Appel à projets mateneen Fonds stART-up Aides spécifiques COVID-19 Appel à projets Tiers-lieux culturels Prix de l'Œuvre Concours ouvert - acquisition d'œuvres d'art COVID-19	0,0 566.744,0 589.950,0 600.000,0 25.000,0 100.000,0	0 € 0 € 5 € 0 € 0 € 0 €	79,31 33,33 100	% % %	0,00 ± 0,00 ± 0,00 ± 0,00 ± 0,00 ±		100,00 % 48,00 %

La proportion de projets soutenus par rapport aux demandes reçues reste relativement stable à 58 % en 2020 versus 59 % en 2019.

# MONTANT DES AIDES PONCTUELLES ALLOUÉES PAR PROJET

# A. AIDES PONCTUELLES

BÉNÉFICIAIRE	NOM DU PROJET	MONTANT DÉCISION
Erliefnis Baggerweier asbl	Erliefnis Baggerweier	163.050,00
Adhoc Habitat Participatifs sc	Adhoc - Habitat participatif & Réimerwee	81.500,00
Taboo asbl	Vision de Résilence	15.000,00
Riff asbl	Lëtz' Riff 2.0	3.060,00
CAPE	Temple - An Art'n Be Part Project	20.000,00
Association des Enseignements du Lycée Hubert Clément	Esch-Differdange, allers et retours	12.000,00
CELL - Centre for Ecological Learning	Projet Äerschëff	27.972,00
Fédération Luxembourgeoise de Tennis	Organisation FED CUP 2020	10.000,00
Trifolion Echternach asbl	Echterlive	75.000,00
Maskénada asbl	Aus der Heemecht	5.000,00
Industriekultur-CNCI asbl	Alliage à 2022°	120.000,00
Momenter intensiv liewen asbl	Eng Rees duerch d'Zäit (AT)	11.000,00
Mierscher Kulturhaus - Maison de la Culture Mersch asbl	R.E.F.L.E.X.E.S. (blanContact)	11.240,00
Solidarität mir Hörgeschädigten asbl	weil Kommunikation verbindet	30.000,00
Solidarität mir Hörgeschädigten asbl	weil Kommunikation verbindet	
Zaltimbanq Zirkus asbl	Zirkusschapp - deuxième phase	108.500,00
Friday Islands asbl	Nomadic Island	54.000,00
Volleksbühn asbl	The Big Sleep	2.000,00
Cooperations asbl	Visit Wiltz on Beats	9.400,00
Fondation Caritas Luxembourg	Projet d'inclusion sociale pour bénéficiaires de protection internationale	-135.512,83
Fondation Caritas Luxembourg	Projet d'inclusion sociale pour bénéficiaires de protection internationale	128.000,00
ASTI-IKL	Plateforme interactive mateneen	120.000,00
Ryse asbl	Ryse	130.000,00
Mond op asbl	Radio ARA: information et intégration	96.300,00
Lëtz Rise Up asbl	Atelier "aspets structurels des discriminations raciales"	3.500,00
denTheater.lu	De Reuland muss dru gleewen	10.000,00
Service Information et Prévention de la Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale	La semaine de la santé mentale 2020	49.000,00
Coopération Nord-Sud asbl	Nord-Sud: réciprocité pour un développement durable	5.916,00
Nouvelle association Abada Capoeira Luxembourg asbl	Intégration par la capoeira-Batizado 2020	13.000,00
Léieren & Savoir	SINGA Luxembourg	143.300,00
Luxembourg Transplant asbl	Journée Mondiale du don d'organes 2020	6.000,00

BÉNÉFICIAIRE	NOM DU PROJET	MONTANT DÉCISION
Al Synagog Ettelbréck	Das Echolot	8.500,00
Hanns asbl	So Dunkel Hier	60.000,00
Shadow's Night asbl	ArtiKISS - Shadow's Night 2021	5.000,00
Antropical - Ministry of Strange Affaires asbl	Last but not least (working title)	15.000,00
Momenter intensiv liewen asbl	Kanner o Kanner o quel malheur - DVD et livre	11.000,00
Mathëllef asbl	NormArtFolies 2020	9.300,00
Les Amis des Musées d'Art et d'Histoire Luxembourg asbl	Edition d'un livre pour enfants	5.000,00
Comité pour la mémoire de la deuxième Guerre Mondiale	Mise en place site web interactif CM2GM	20.000,00
American Women's Club of Luxembourg asbl	Gifts for Kids	5.000,00
Dress for Success Luxembourg asbl	Dress for Success Work Readiness Program	31.784,00
Forum pour l'emploi asbl	Champignonnière Bastendorf	131.901,50
Kopla Bunz asbl	Mega béis (Nur Wut)!	10.000,00
Luxembourg city Film Festival	Dispositif d'éducation à l'image autour des oeuvres de la Programmation jeune public 2021	45.000,00
Ecole de musique de l'Union Grand-Duc Adolphe	Musical Storytelling	5.000,00
Mudam - Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean	Freigeister (Esprits libres), Fragments d'une scène artistique au Luxembourg et au-delà	53.700,00
Fondation Musée national de la Résistance	Clarke + Ramasike	30.000,00
Fondation Musée national de la Résistance	Masereel + Sulaiman	30.000,00
IMS Luxembourg asbl	Employers come out!	35.000,00
Passerell asbl	Soutien Passerell 1 an avant relais institutionnel	60.000,00
CONVIVIUM - Centre d'animation culturelle italo- luxembourgeois asbl	En noir et blanc. Clichés en tous genres	21.000,00
Centre for Ecological Learning Luxembourg - CELL asbl	Transition Days Luxembourg: How to live together in one planet world?	55.000,00
Art as Experience asbl	My Echo, My Shadow and Me (3xME)	24.750,00
Luxembourg City Film Festival asbl	Les Questions sociétales, Luxembourg City Film Festival 2021	30.000,00
Intersex & Tansgender Luxembourg asbl	Intersexe? Variations des caractéristiques sexuées? Une semaine pour s'informer et se former	6.990,00
anonyma asbl	stark bollock naked	12.000,00
Agence du Bénévolat asbl	Prix du Mérite du Bénévolat	1.240,00
Une-deux asbl	Um Ball - 50 Joer Fraefussball	10.000,00
Knowedge asbl	Identity	25.000,00
ASSITEJ Luxembourg asbl	Création ASSITEJ Luxembourg	8.000,00
Fondation du Grand-Duc Henri et de la Grande- Duchesse Maria Teresa	Assistance et secours au Luxembourg - 2019	88.447,00
A'Musée Kanner Musée Lëtzebuerg asbl	Legende.lu - la culture et le langage au service de la réuissite de tous	50.000,00
Patiente Vertriedung asbl	Brochure sur les droits des patients en anglais et portugais	3.120,00

# MONTANT DES AIDES PONCTUELLES ALLOUÉES PAR PROJET

(SUITE

# A. AIDES PONCTUELLES (SUITE)

BÉNÉFICIAIRE	NOM DU PROJET	MONTANT DÉCISION
Jesuit Refugee Service Luxembourg asbl	KARIBUNI, dynamiser le processus d'intégration de jeunes réfugiés	115.850,00
Musée Thillenvogtei Randschelt asbl	Musée Thillenvogtei 2023	210.000,00
Réidener Jugendtreff asbl	Eco-Défilé Solidaire	7.500,00
Youth & Work S.à r.l. SIS	Future Generation	231.000,00
Carré Rotondes asbl	Multiplica Festival 2021	15.191,00
Initiative fir Nohaltegkeet Infino asbl	Conférence "Pour un système alimentaire résilient et durable"	20.000,00
Info-Handicap asbl	Campagne video des personnes en situation de handicap	3.200,00
Life asbl	De WG Projet	17.500,00
Kammerata Luxembourg asbl	New Chamber Music from Luxembourg	16.900,00
UP_FOUNDATION	Design for Change (DFC) Luxembourg	78.900,00
Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie / LUCA Luxembourg Center for Architecture	Space Invaders	230.000,00
Axwai asbl	Axwai asbl	41.000,00
Fondation Follereau Luxembourg	Programme de sensibilisation et d'éducation au développement durable	6.800,00
Rotondes asbl	Labos Fest 2021	5.000,00
Rotondes asbl	AB/Augmentation Books 2.0 - une exposition d'éditions jeunesse augmentées, dans le cadre de Fabula Rasa	3.000,00
S&P Context asbl	Transmissions	23.967,00
TOTAL 2020		3.260.765,67 €

# **B. INITIATIVES DE L'ŒUVRE**

# Fonds stART-up



BÉNÉFICIAIRE	NOM DU PROJET	MONTANT DÉCISION	
Ken Rischard	Vanishing	24.700,00	
Elsa Rauchs	Amer Amer	22.144,00	
Paula Szpinda	Contes & Châteaux du Luxembourg par Foni Tissen	25.000,00	
Sarah Meyers et Laura Fügmann	Shorn + Tamed	25.000,00	
Jennifer Lopes Santos	Collection "Caminhada"	25.000,00	
Anne Mélan	Auge Tropfen Welt	25.000,00	
Julie Lahure	Mynd	25.000,00	
Hermenegildo Tavares Furtado	Twin XXA	25.000,00	
Gintare Parulyte	The C-Word Chronicles	25.000,00	
Frida Gerson	Parasite	25.000,00	
Gilles Grethen	Gilles Grethen Quartet: Time Suite	25.000,00	
Joe Del-Toe	De Klon as um Tour (Heal Mobil)	25.000,00	
Luc Spada	ANTIVOW	25.000,00	
Gilles Neiens	Cub Quarantina	24.900,00	
Laurianne Bixhain	La Criée (titre de travail)	25.000,00	
Jimmy Leen	LEEN	25.000,00	
Jérôme Klein	KLEIN	25.000,00	
Jil Jander	La Napoule	25.000,00	
Joshua Oudendijk	Love Don't Come Easy EP	20.000,00	
Charlotte Stix (Woolfe)	The Golden Hour	25.000,00	
Michèle Tonteling	La Plaie Enchantée	25.000,00	
Claude Larosch	Roc-Real life true story	25.000,00	
Samuel José Almeida Dos Santos	Samy Sam	25.000,00	
TOTAL 2020		566.744,00 €	

# COVID-19

BÉNÉFICIAIRE	NOM DU PROJET	MONTANT DÉCISION
Médecins du Monde asbl	Sur le terrain plus que jamais !	50.540,00
Stëmm vun der Strooss asbl	Un robot mixeur batteur pour la cuisine d'Hollerich	13.024,0
Trois C-L asbl	Stay Home > Dance !	15.000,0
Maskénada asbl -> Kulturkanal asbl	KulturKanal	220.333,00
Solidarität mit Hörgeschädigten	Vorsichtsmassnahmen! Und sich doch verstehen	1.100,00
Université du Luxembourg	Soutien des étudiants nécessiteux à l'Université du Luxembourg	16.000,00
ASTI asbl	Soutien aux sans papiers	10.000,00
Fondation Biermans Lapôtre	Aide financière pour résidents de la FBL COVID-19	2.400,00
Médecins du Monde asbl	Hébergement d'urgence et protection des personnes sans abri, malades et vulnérables / COVID-19	10.000,00
Luxembourg University Foundation	Impact de l'isolement social et de la fermeture des écoles sur le bien-être et l'éducation des enfants et des adolescants	15.000,0
Castinglux asbl	Kultour Bus / De leschte Wollef mécht d'Dier zou	5.000,00
Castinglux asbl	Kultour Bus / De leschte Wollef mécht d'Dier zou	-5.000,0
Den Cent Buttek	Financement des mesures sanitaires COVID-19	2.500,0
Réidener Jugendtreff	Ados, vrais oubliés de la crise!	7.500,0
Île aux Clowns asbl	Un spectacle musical pour redonner le sourire	29.000,00
Youth & Work S.à r.l. SIS	Youth empowernment and work S.à r.l. SIS	60.000,00
ASTI asbl	Soutien aux sans papiers - phase 2	25.906,09
CLAE Services asbl	Panorama de l'alphabétisation avec des adultes infrascolarisés	2.600,00
Stëmm vun der Strooss asbl	Chariot à roulette pour la Schweesdrëps	11.541,00
CLAE Services asbl	@Job Search Support	25.000,00
15.700,00	La Plaie Enchantée	25.000,00
Fondation Caritas Luxembourg	En période COVID-19: Accompagnement continu des sans-abri dans la gestion de leur santé: un projet de santé communautaire	52.806,00
Réidener Jugendtreff asbl	Ados, vrais oubliés de la crise suite!	5.000,00
Trois C-L asbl	1+1 au 3	10.000,00
	Réson(d)ance	14.000,0

# Tiers-lieux culturels

BÉNÉFICIAIRE	NOM DU PROJET	MONTANT DÉCISION
frESCH asbl (Oeuvre)	Le Bâtiment IV	200.000,00
frESCH asbl (Esch 2022)	Le Bâtiment IV	200.000,00
DKollektiv asbl (Oeuvre)	Culltural Hub + / Vesitaires	200.000,00
DKollektiv asbl (Esch 2022)	Culltural Hub + / Vesitaires	200.000,00
FerroForum asbl (Oeuvre)	FerroForum & Kamelleschmelz	200.000,00
FerroForum asbl (Esch 2022)	FerroForum & Kamelleschmelz	200.000,00
Total 2020 Oeuvre		600.000,00
Total 2020 Esch 2022		600.000,00
TOTAL 2020		1.200.000,00 €

# Prix de l'Œuvre

BÉNÉFICIAIRE	NOM DU PROJET	MONTANT DÉCISION
Séibühn Ensber asbl	Water Walls	25.000,00
TOTAL 2020		25.000,00 €

# Divers

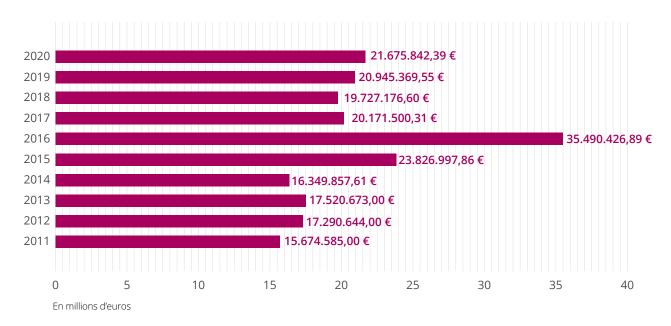
BÉNÉFICIAIRE	NOM DU PROJET	MONTANT DÉCISION
	Concours ouvert – acquisition d'œuvres d'art « COVID-19 »	100.000,00
	Clichés - société en migration	135.000,00
	Formations pour artistes et créatifs	40.580,28
TOTAL 2020		275.580,28 €

# ÉVOLUTION DES AIDES ALLOUÉES 2011-2020

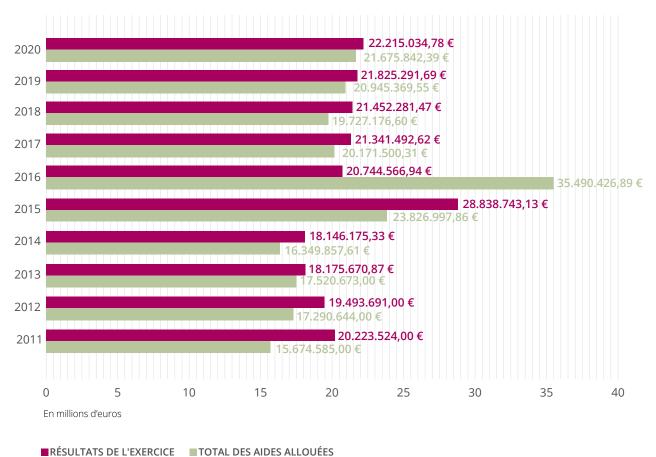
# LES RÉSULTATS DE L'ŒUVRE 2011 - 2020

(HORS AMENDEMENTS DES DÉCISIONS DU CA)

# **TOTAL DES AIDES ALLOUÉES 2011 -2020**

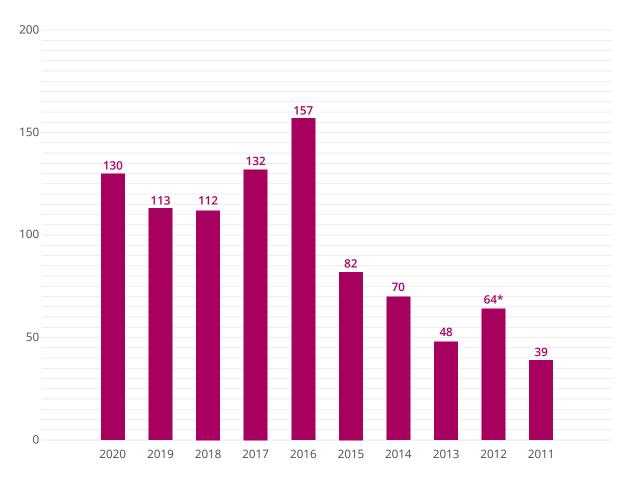


# **RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011 -2020**



TOTAL DES AIDES ALLOOLE.

# **TOTAL DES PROJETS SOUTENUS\***



(\*) Ceci inclut aussi bien les demandes spontanées de la part de la société civile que les projets soutenus dans le cadre des appels à projets inités par l'Œuvre

# RAPPORT FINANCIER 2020

P 23	Rapport du réviseur d'entreprises agréé
P 26	Bilan au 31 décembre 2020
P 28	Compte de profits et pertes
P 29	Annexe aux comptes annuels

### Deloitte Audit, Société à responsabilité limitée

20 Boulevard de Kockelscheuer L-1821 Luxembourg

Tel: +352 451 451 www.deloitte.lu

Au Conseil d'Administration de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte

18 rue Léon Laval L-3372 Leudelange

# RAPPORT DU RÉVISEUR

# D'ENTREPRISES AGRÉÉ

# Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (l' « Etablissement ») comprenant le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables. Ces comptes annuels sont établis par le Conseil d'Administration de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte conformément aux principes comptables définis en note 2 des comptes annuels.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Etablissement au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables relatifs à l'établissement tels que définis en note 2 des comptes annuels.

# Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et

des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Etablissement conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

# Observations – Principes comptables et restrictions sur l'utilisation du présent rapport

Nous attirons l'attention sur la note 2 des comptes annuels qui décrit les principes comptables suivis pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis pour les stricts besoins du Premier Ministre, Ministre d'Etat, et du Conseil d'Administration. Les comptes annuels peuvent en conséquence ne pas convenir pour répondre à un autre objectif. Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

# Observations – Erreurs matérielles sur les balances d'ouverture

En 2020, le RBJ (Revenu Brut des Jeux) des jeux de grattage a été influencé positivement pour un total net de EUR 1.057.251,79 résultant de rectifications concernant les années précédentes. Le montant se compose de la correction des « Gains à payer » et « Autres provisions » surévalués des années 2018 (EUR 350.000) et 2019 (EUR 1.207.251,79) sur les jeux de grattage Piccobello et 75ème Anniversaire, et d'une sous-évaluation des provisions pour gains sur le jeu 75ème Anniversaire en 2019 de EUR 500.000. Veuillez-vous référer à la NOTE 2 « PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - Revenu brut des jeux » afin d'obtenir de plus amples détails quant à la nature de ces corrections. Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

# Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces comptes annuels, conformément aux principes comptables relatifs à l'établissement tels que définis en note 2 des comptes annuels, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Etablissement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Etablissement ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

# Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Etablissement.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Etablissement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

 Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sousjacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé Luc Brucher, Réviseur d'entreprises agréé Partner

Luxembourg, le 28 avril 2021

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF	NOTES	2020	2019
A. ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	3	19 715,13 €	11.774,05€
Immobilisations corporelles	4		
Terrains et constructions		16 471 621,44 €	17.049.864,44 €
Installations techniques et machines		1 057 570,73 €	1.520.351,48 €
Autres installations, outillage et mobilier		856 677,73 €	1.219.702,65€
Immobilisations financières	5		
Titres ayant le caractère d'immobilisations		8 548 714,20 €	7.044.531,88 €
Autres prêts		2 534 226,39 €	2.483.998,85€
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (A)		29 488 525,62 €	29.330.223,35 €
B. ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Matières premières et consommables		181 593,22 €	250.327,37 €
Billets instantanés		577 641,28 €	742.279,78 €
Créances			
Créances résultant de ventes et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		3 776 171,92 €	3.186.762,15€
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6	2 700 659,57 €	2.563.200,44 €
Parts payées d'avance	7	21 096 329,08 €	15.635.188,46 €
Avoirs en banques, CCP et en caisse		59 724 341,51 €	57.616.956,72€
TOTAL ACTIF CIRCULANT (B)		88 056 736,58 €	79.994.714,92 €
C. COMPTES DE RÉGULARISATION	8	127 034,08 €	414.249,69 €
TOTAL DU BILAN (ACTIF) (A / B / C)		117 672 296,28 €	109.739.187,96 €

Les notes présentées en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	NOTES	2020	2019
A. CAPITAUX PROPRES			
RÉSERVES			
Autres réserves			
Réserve à long terme	9	8 060 735,25 €	8.060.735,25€
Réserve à court terme	9	8 331 321,57 €	8.009.887,99€
Fonds dédiés			
Fonds dédiés sur legs	10	127 500,00 €	
RÉSULTATS REPORTÉS	10	53 894 738,90 €	52.694.781,58€
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		22 215 034,78 €	21.825.291,69€
TOTAL CAPITAUX PROPRES (A)		92 629 330,50 €	90.590.696,51 €
B. PROVISIONS			
Provisions pour pensions et obligations similaires		434 453,96 €	438.848,41 €
Autres provisions	11	3 270 587,20 €	2.634.490,22 €
TOTAL PROVISIONS (B)		3 705 041,16 €	3.073.338,63 €
C. DETTES			
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1 811 211,64 €	2.034.612,10 €
Gains à payer		4 170 697,96 €	4.883.205,14€
Autres dettes			
Dettes fiscales		295 460,50 €	338.620,48 €
Dettes au titre de la sécurité sociale		211 639,25 €	203.829,71 €
Autres dettes	7		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		12 499 779,30 €	6.980.991,23€
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		1 313 767,00 €	577.223,00€
TOTAL DETTES (C)		20 302 555,65 €	15.018.481,66 €
D. COMPTES DE RÉGULARISATION		1 035 368,97 €	1.056.671,16 €
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		117 672 296,28 €	109.739.187,96 €

Les notes présentées en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

# COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	NOTES	2020	2019
Revenu brut des jeux	2, 13	50 511 798,19 €	49.539.442,60€
Autres produits d'exploitation		202 576,47 €	268.779,46 €
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Matières premières et consommables, billets instantanés		-580 878,69 €	-624.434,37 €
Autres charges externes	14	-18 146 260,22 €	-18.213.741,62 €
Frais de personnel	15		
Salaires et traitements		-4 846 355,74 €	-4.379.758,06 €
Charges sociales couvrant les pensions		-366 518,41 €	-341.594,55€
Autres charges sociales		-213 946,78 €	-215.887,83€
Autres frais de personnel		-561 369,63 €	-939.215,32 €
Corrections de valeurs			
sur frais d'établissement et immobilisations corporelles			
et incorporelles	3, 4	-1 601 552,10 €	-1.637.164,87 €
sur éléments de l'actif circulant		-10 803,09 €	-59,19 €
Autres charges d'exploitation		-2 158 927,16 €	-1.872.868,99 €
Autres intérêts et autres produits financiers		93 594,64 €	159.207,47 €
Corrections de valeurs sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	5	-16 098,71 €	166.597,60€
Intérêts et autres charges financières		-90 223,99 €	-84.010,64€
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		22 215 034,78 €	21.825.291,69 €

Les notes présentées en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

# NOTE 1 - GÉNÉRALITÉS

L'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (ci-après « l'Œuvre ») a été créée par arrêté grand-ducal du 25 décembre 1944. Son objectif initial qui consistait à venir en aide aux victimes de la Deuxième Guerre mondiale, a été élargi au fil des années pour soutenir les multiples activités philanthropiques et projets menés par des organisations relevant des domaines du social, de la protection de l'environnement, de la culture du sport et de la mémoire.

Pour faire face à ses engagements, l'Œuvre dispose des moyens financiers suivants : les ressources provenant de la Loterie Nationale, les dons et legs, les subsides et subventions, les prélèvements sur toutes sortes de loteries et de paris relatifs aux épreuves sportives au profit de l'Oeuvre fixés par le ministre ayant la réglementation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives dans ses attributions, les revenus propres et les revenus divers. De manière concrète, la quasi-totalité des moyens financiers sont générés par la Loterie Nationale.

La loi du 22 mai 2009 relative à l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et à la Loterie Nationale, dispose que l'Œuvre est un établissement public possédant la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie financière. Les missions de l'Œuvre sont :

- de venir en aide aux Luxembourgeois victimes de la guerre 1940 -1945;
- de soutenir des organismes œuvrant dans le domaine social en vue de réaliser les objectifs que ces organismes se sont fixés dans leurs statuts;
- de soutenir des organismes œuvrant au niveau national dans les domaines de la culture, du sport et de la protection de l'environnement;
- de participer aux dépenses des offices sociaux communaux et du Fonds National de Solidarité dans les limites à préciser par le règlement grand-ducal;
- · d'organiser et de gérer la Loterie Nationale.

Afin de réaliser sa mission, l'Œuvre peut :

- octroyer des subsides, prix, récompenses et autres soutiens financiers;
- · lancer des appels à projets ;
- promouvoir des études, recherches et autres activités scientifiques;

 créer d'autres sociétés, organismes, fondations, associations ou groupements ou participer à de telles entités.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile et court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

Conformément aux dispositions de la loi du 22 mai 2009 relative à l'Œuvre et à la Loterie Nationale le bilan et le compte de profits et de pertes sont présentés de manière combinée. Dans un souci de transparence, la Loterie Nationale établit également, des comptes annuels de façon séparée.

# NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

# Principes généraux

Les comptes annuels ci-joints sont établis selon des principes comptables spécifiques se basant sur le principe de continuité d'exploitation et sur les dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises en accord avec l'article 26 de la loi du 19 décembre 2002 telle que modifiée, ainsi que d'autres principes comptables définis ci-dessous. Elles donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, et des résultats de l'Œuvre.

La nomenclature et la terminologie de certains postes du bilan et du compte de profits et pertes a été adaptée au vu de la nature particulière de l'Œuvre.

Les dispositions de la loi comptable du 18 décembre 2015 relative aux comptes annuels et comptes consolidés et du règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 déterminant la forme et le contenu des schémas de présentation du bilan et du compte de profits et pertes, modifiant la loi du 19 décembre 2002, ont été transposées dans ces comptes annuels.

### Conversion des devises

L'Œuvre tient sa comptabilité en euros (EUR), et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date des opérations.

À la date de clôture du bilan :

 le prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles, exprimé dans une autre devise que la devise du bilan, reste convertie au cours de change historique;

- tous les autres postes de l'actif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan;
- les postes de passif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Ainsi, seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition qui comprend les frais accessoires, ou à leur coût de revient, déduction faite des amortissements et des corrections de valeur cumulées.

Les amortissements sont calculés de manière linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

• Terrains et constructions : 10 à 50 ans

Logiciels, progiciels et jeux internet : 2 à 3 ans

• Installations techniques et machines : 3 à 5 ans

• Autres installations, outillage et mobilier : 2 à 10 ans.

Lorsque l'Œuvre considère qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une diminution de valeur, de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

# Titres ayant le caractère d'immobilisations

Les titres ayant le caractère d'immobilisations sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur prix de marché, incluant les frais accessoires et sont déterminées selon la méthode des prix moyens pondérés, exprimée dans la devise de préparation des comptes annuels. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

La valeur de marché correspond pour les titres ayant le caractère d'immobilisations admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé au dernier cours disponible le jour de l'évaluation. Au cas où une telle valeur de marché n'est pas disponible, la valeur est déterminée en application d'une méthode d'évaluation reconnue.

### Stocks

Les stocks de matières premières et consommables ainsi que de billets instantanés sont évalués au prix d'acquisition. Une correction de valeur est appliquée lorsque la valeur estimée de réalisation à la date de clôture est inférieure au prix moyen pondéré. Les corrections de valeur éventuelles viennent en déduction de la valeur des stocks figurant à l'actif. Ces corrections de valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### Créances

Les créances résultant des ventes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une correction de valeur est constatée lorsque la valeur réalisable à la date de clôture est inférieure à la valeur nominale. Ces corrections de valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur réalisable est définie sur base des informations dont dispose le Conseil d'Administration. Les montants de créances figurant à l'actif du bilan sont des montants nets de corrections de valeur.

## Parts payées et accordées d'avance

Les parts payées d'avance sont comptabilisées sur base des décisions du Conseil d'Administration et sont évaluées à leur valeur nominale. Au moment de la décision du Conseil d'Administration, l'Œuvre enregistre dans un compte d'actif les montants accordés et payés d'avance et dans un compte de passif le montant correspondant à la promesse de paiement, cette promesse étant apurée au fur et à mesure du paiement. Les parts payées et accordées d'avance sont soldées lors de l'affectation du résultat.

### **Dettes**

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

### Réserve à court terme

Sur base d'une décision du Conseil d'Administration, le principe à été adopté que les gains non encaissés par les joueurs en adéquation avec les règlements des jeux sont alloués à la « Réserve à court terme ». Les montants alloués à cette réserve correspondent principalement aux montants des lots non encaissés par les gagnants dont la validité est expirée. Les dotations sont réalisées hebdomadairement respectivement annuellement, en fonction des jeux, par la Direction de la Loterie. Par la suite, cette réserve sera utilisée par la Direction en vue de financer exclusivement des gains complémentaires aux joueurs en accord avec le Conseil d'Administration. Ces montants seront rejoués ultérieurement et bénéficieront à d'autres joueurs via des promotions à venir sur les différents jeux.

### **Provisions**

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

Concernant les jeux JOKER, PICCOBELLO, EXTRALUX, ZUBITO LOTO, HIGH5 et ODDSET, la Loterie Nationale constitue des provisions afin d'assurer le paiement des gains du 1er rang au moment de leur encaissement et aussi des gains de rangs inférieurs dans le cas ou ceux-ci incombent exclusivement à la Loterie Nationale. Ces provisions sont constituées en fonction des gains encaissés et des gains théoriques repris dans le règlement des jeux. Leur utilisation se fait au moment de l'encaissement du gain.

### Revenu brut des jeux

Le revenu brut des jeux reprend le chiffre d'affaires relatif aux ventes des jeux, net des lots sortis au tirage et des gains des paris. Le chiffre d'affaires et les montants des lots sortis au tirage de la Loterie Nationale sont injectés automatiquement dans la comptabilité à partir du système informatique de gestion des billets et jeux online. Dès lors, les ventes du 30 et du 31 décembre 2019 (EUR 871.875,50) ont été comptabilisées le premier lundi de janvier 2020, et les ventes du 28 au 31 décembre 2020 (EUR 738.818,97) seront comptabilisées le premier lundi de janvier 2021. Ces montants sont repris en compte de régularisation au Passif.

En 2020, le RBJ des jeux de grattage a été influencé positivement pour un total net de EUR 1.057.251,79 résultant de rectifications concernant les années précédentes. Le montant se compose de la correction des « Gains à payer » et « Autres provisions » surévalués des années 2018 (EUR 350.000) et 2019 (EUR 1.207.251,79) sur les jeux de grattage Piccobello et 75ème Anniversaire, et d'une sous-évaluation des provisions pour gains sur le jeu 75ème Anniversaire en 2019 de EUR 500.000. A cet égard, les contreparties bilantaires ont été réduites en 2020 tel que suit :

	2020
Gains à payer	-857 251,79 €
Autres provisions	-200 000,00 €
TOTAL	-1 057 251,79 €

Comme indiqué, les corrections impactant la balance au 31 décembre 2019 ont été enregistrées en 2020. L'impact de ces non-corrections sur la balance au 31 décembre 2019 incluses dans les « comptes annuels au 31 décembre 2020 » (page 1-2-3) est le suivant :

	2019 (tel qu'indiqué dans les présents comptes annuels)	<b>2019</b> (tel qu'ils auraient dûs l'être)
Résultat de l'exercice	21 825 291,69 €	22 532 543,48 €
Total capitaux propres	90 590 696,51 €	91 647 948,30 €
Gains à payer	4 883 205,14 €	4 025 953,35 €
Autres provisions	2 634 490,22 €	2 434 490,22 €

# NOTE 3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

LOGICIELS, PROGICIELS INFORMATIQUES ET JEUX SUR INTERNET	2020	2019
Valeur d'acquisition au début de l'exercice	194.885,49 €	194.885,49 €
Acquisitions de l'exercice	24 378,21 €	0,00€
Cessions de l'exercice	0,00 €	0,00€
VALEUR D'ACQUISITION À LA FIN DE L'EXERCICE	219 263,70 €	194.885,49 €
Corrections de valeur au début de l'exercice	-183 111,44 €	-172.144,76 €
Corrections de valeur de l'exercice	-16 437,13 €	-10.966,68 €
Cessions de l'exercice	0,00 €	0,00€
CORRECTIONS DE VALEUR À LA FIN DE L'EXERCICE	-199 548,57 €	-183.111,44 €
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	19 715,13 €	11.774,05 €
VALEUR COMPTABLE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	11 774,05 €	22.740,73 €

# NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier
	2020	2020	2020
Valeur d'acquisition au début de l'exercice	22.133.125,59€	5.110.907,39 €	4 769 089,26 €
Acquisitions de l'exercice	0,00 €	25 100,60 €	157 044,58 €
Cessions de l'exercice	0,00 €	0,00€	-64 487,31 €
VALEUR D'ACQUISITION À LA FIN DE L'EXERCICE	22.133.125,59€	5 136 007,99 €	4 861 646,53 €
Corrections de valeur au début de l'exercice	-5 083 261,15 €	-3 590 555,91 €	-3 549 386,61 €
Corrections de valeur de l'exercice	-578.243,00 €	-487 881,35 €	-520 069,50 €
Cessions de l'exercice	0,00€	0,00€	64 487,31 €
CORRECTIONS DE VALEUR À LA FIN DE L'EXERCICE	-5 661 504,15 €	-4 078 437,26 €	-4 004 968,80 €
VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE	16 471 621,44 €	1 057 570,73 €	856 677,73 €
VALEUR NETTE COMPTABLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	17 049 864,44 €	1 520 351,48 €	1 219 702,65 €

# NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Titres et autres instruments financiers ayant le caractère d'immobilisations	Prêts et créances immobilisées
	2020	2020
VALEUR D'ACQUISITION		
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 080 264,82 €	2 483 998,85 €
Acquisitions de l'exercice	1 966 036,95 €	93 132,65 €
Cessions de l'exercice	-455 407,85 €	-42 905,11 €
VALEUR D'ACQUISITION		
À LA FIN DE L'EXERCICE	8 590 893,92 €	2 534 226,39 €
Corrections de valeur au début de l'exercice	-35 732,93 €	0,00€
Corrections de valeur de l'exercice	-21 363,10 €	0,00€
Reprises sur corrections de valeur de l'exercice	14 916,31 €	0,00€
CORRECTIONS DE VALEUR		
À LA FIN DE L'EXERCICE	-42 179,72 €	0,00€
VALEUR COMPTABLE NETTE		
À LA FIN DE L'EXERCICE	8 548 714,20 €	2 534 226,39 €
VALEUR COMPTABLE NETTE		
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 044 531,89 €	2 483 998,85 €
VALEUR DE MARCHÉ		
À LA FIN DE L'EXERCICE	10 729 440,97 €	2 534 226,39 €

Au cours de l'exercice 2020, l'Œuvre a procédé à l'acquisition de titres financiers pour un montant total de EUR 1.966.036,95. La participation à deux emprunts obligataires émis par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (EUR 1.499.672,50), l'achat d'obligations (EUR 314.684,68) et de Fonds sur actions (EUR 145.806,80) constituent l'essentiel de ces acquisitions. Les cessions de l'exercice 2020, sont constituées d'obligations venus à maturité pour EUR 449.534,87.

La valeur de marché d'EUR 10.729.440,97 correspond à des titres ayant le caractère d'immobilisations et admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé au dernier cours disponible le jour de l'évaluation. Au cas où une telle valeur de marché n'est pas disponible, la valeur est déterminée en application d'une méthode d'évaluation reconnue. La classification en Titres ayant le caractère d'immobilisations, des titres et autres instruments financiers tenus est en accord avec la politique d'investissement de l'Œuvre.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2020	2019
Fonds sur actions	2 948 068,59 €	2 802 261,79 €
Sicav / Fcp mixtes	1 399 998,55 €	1 399 998,55 €
Fonds de placement spécialisés	501 845,70 €	501 845,70 €
Emprunts obligataires	1 499 672,50 €	0,00€
Portefeuille d'obligations	2 244 024,67 €	2 378 874,86 €
Corrections de valeur sur portefeuille d'obligations	-44 895,81 €	-38 449,02 €
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	8 548 714,20 €	7 044 531,88 €

Font également partie des prêts et créances immobilisées, des dépôts de garantie constitués dès l'année 2004 en vue de la gestion des risques du jeu « EuroMillions » à raison d'EUR 2.533.426,39 (2019: EUR 2.483.198,85 ). Ils sont sujets à une revue biannuelle et leur contrepartie a été enregistrée au pas-

sif en Réserve à long terme. Le montant restant d'EUR 800,00 (2019: EUR 800,00) représente la prise de participation rendue contractuellement nécessaire dans l'institution « Service aux Loteries en Europe » par la participation au jeu « EuroMillions ».

### NOTE 6 - AUTRES CREANCES ET AUTRES DETTES

Au 31 décembre 2020, les Autres Créances, dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an, incluent un montant de EUR 2.584.586,95 (2019: EUR 2.392.605,79) relatif aux fonds de la Loterie Nationale dans le « trust » créé avec les loteries participantes au jeu « Euro Millions ». Ce montant est placé en fonds monétaires auprès d'une banque.

La contrepartie de ce montant se trouve en Autres Dettes pour un montant de EUR 2.610.104,09 (2019: EUR 2.392.562,23) et correspond aux lots du Jackpot non encore gagnés à la clôture ainsi qu'aux fonds de réserve alimentés par les ventes « Euro-Millions » pour augmenter les montants des Jackpots futurs selon les critères définis par le règlement du jeu.

En dehors des éléments mentionnés ci-dessus, les Autres Dettes se composent majoritairement des subventions allouées et restant à payer par l'Œuvre pour un montant de EUR 4.893.102,93 (2019: EUR 3.826.797,17 ). Sont repris également et en changement méthodique par rapport aux années précédents, la quote-part dans le produit net de l'Œuvre à payer aux Offices sociaux communaux EUR 3.702.505,80, ainsi que le restant dû de la quote-part dans le produit de l'Œuvre à payer au Fonds National de Solidarité EUR 1.355.011,59. Suite à une décision du Conseil d'Administration du 1er juillet 2013, la part non distribuée du produit net 2012 de l'Œuvre aux offices sociaux pour un montant de EUR 551.472,71 (2019: EUR 551.472,71) est reprise en Autres dettes.

# NOTE 7 – DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PARTS PAYÉES ET ACCORDÉES D'AVANCE

Suivant décision du CA, l'Œuvre enregistre dans un compte d'actif l'ensemble des montants accordés et payés d'avance et dans un compte passif le montant correspondant à la promesse de paiement de ces derniers

Au cours de l'exercice 2020, le montant total en quotesparts légales payées et en aides récurrentes et ponctuelles accordées par l'Œuvre porte sur la somme totale d'EUR 21.675.842,39 (2019 : EUR 20.945.369,55). Déduction faite d'amendements et redressements de EUR 579.513,31 pour l'exercice 2020 (2019 : EUR 447.535,24) par rapport à des décisions antérieurs du Conseil d'Administration, suite à des non réalisations de projets, de remboursements de fonds non-nécessaires ou de tranches non-payées (D) le montant total en quotes-parts légales payées et en aides accordées par l'Œuvre porte sur la somme totale d'EUR 21.096.329,08 (2019 : EUR 20.497.834,31)

La quote-part légale en faveur du Fonds National de Solidarité dans le produit net de l'Œuvre suivant le règlement grand-ducal du 16 janvier 2013 modifiant le règlement grand-ducal du 24 novembre 2009 est fixée à 1/3. De ce fait, cette quote-part s'élève à EUR 7.405.011,59 pour l'exercice 2020 (2019 : EUR 7.275.097,23). Le montant global est payé sous forme d'acomptes mensuels sur la quote-part due au Fonds National de Solidarité, et le restant dû au titre de l'exercice 2020 est réglé sous la forme d'un paiement unique en 2021 après validation des comptes.

La quote-part légale dans le produit net de l'Œuvre à prélever

au profit des offices sociaux communaux reste inchangée à 1/6 du produit net et s'établit à EUR 3.702.505,80 (2019 : EUR 3.637.548,62) pour l'exercice sous revue. L'Œuvre procède au règlement de ce montant dû au titre de l'exercice 2020 sous la forme d'un paiement unique en 2021. Aucune avance n'a été payée.

Il convient de noter que le montant total des quotes-parts légales fixées par le règlement grand-ducal du 16 janvier 2013 modifiant le règlement grand-ducal du 24 novembre 2009 portant sur la fixation des quotes-parts légales des offices sociaux communaux et du Fonds National de Solidarité dans le produit de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte atteint ainsi exactement 50 % du résultat de l'exercice, à savoir EUR 11.107.517,39 (2019 : EUR 10.912.645,85) (A.).Les montants alloués aux bénéficiaires récurrents (B.) sont payables suivant les modalités arrêtées et communiquées par le Conseil d'Administration.

Au niveau des aides ponctuelles décidées par le Conseil d'Administration (C) certaines aides ont été liquidées sous forme d'un paiement unique ou bien d'après un agenda précis arrêté par le Conseil d'Administration et communiqué par avance au bénéficiaire. Pour cette dernière catégorie, le montant final (ou tranche suivante) n'est payable que sur la base d'un rapport intermédiaire ou final assorti du livrable tel que convenu.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2020	2019
	22 215 034,78 €	21.825.291,69 €
RÉPARTITION DU RÉSULTAT	2020	2019
A. QUOTES-PARTS		
Fonds National de Solidarité (quote-part 1/3)	7 405 011,59 €	7.275.097,23 €
Offices sociaux communaux (quote-part 1/6)	3 702 505,80 €	3.637.548,62 €
TOTAL QUOTES-PARTS (A)	11 107 517,39 €	10.912.645,85 €
B. BÉNÉFICIAIRES RÉCURRENTS		
Croix-Rouge luxembourgeoise	1 150 000,00 €	1.150.000,00€
Fondation Caritas Luxembourg	1 150 000,00 €	1.150.000,00€
Ligue médico-sociale	1 150 000,00 €	1.150.000,00€
Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL)	1 025 000,00 €	1.025.000,00€
Fonds culturel national (FOCUNA)	600 000,00 €	600.000,00€
natur&ëmwelt Fondation Hëllef fir d'Natur	100 000,00 €	100.000,00€
Fonds de secours des Luxembourgeois à Bruxelles	50 000,00 €	53.750,00 €
Fonds permanent – secours aux victimes de la guerre	25 285,00 €	28.585,00 €
TOTAL BÉNÉFICIAIRES RÉCURRENTS (B)	5 250 285,00 €	5.257.335,00 €
Aides ponctuelles *	2 260 765 67 6	
Initiatives de l'Œuvre  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"  Aides spécifiques "COVID-19"  Appel à projets "Tiers-lieux culturels"  Programme "Prix de l'Oeuvre"  Concours ouvert - acquisition d'oeuvres d'art "COVID-19"  Appel à projets "Plateforme Cliché"  TOTAL PROJETS SOUTENUS (C)	3 260 765,67 €  40 580,28 € 0,00 € 566 744,00 € 589 950,05 € 600 000,00 € 25 000,00 € 100 000,00 € 135 000,00 € 5 318 040,00 €	4.208.178,00 €  23 210,70 €  0,00 €  544 000,00 €  0,00 €  0,00 €  0,00 €  0,00 €  4 775 388,70 €
Initiatives de l'Œuvre  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"  Aides spécifiques "COVID-19"  Appel à projets "Tiers-lieux culturels"  Programme "Prix de l'Oeuvre"  Concours ouvert - acquisition d'oeuvres d'art "COVID-19"  Appel à projets "Plateforme Cliché"	40 580,28 € 0,00 € 566 744,00 € 589 950,05 € 600 000,00 € 25 000,00 € 100 000,00 €	23 210,70 € 0,00 € 544 000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €
Initiatives de l'Œuvre  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"  Aides spécifiques "COVID-19"  Appel à projets "Tiers-lieux culturels"  Programme "Prix de l'Oeuvre"  Concours ouvert - acquisition d'oeuvres d'art "COVID-19"  Appel à projets "Plateforme Cliché"  TOTAL PROJETS SOUTENUS (C)	40 580,28 € 0,00 € 566 744,00 € 589 950,05 € 600 000,00 € 25 000,00 € 100 000,00 €	23 210,70 € 0,00 € 544 000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 4 775 388,70 €
Initiatives de l'Œuvre  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"  Aides spécifiques "COVID-19"  Appel à projets "Tiers-lieux culturels"  Programme "Prix de l'Oeuvre"  Concours ouvert - acquisition d'oeuvres d'art "COVID-19"  Appel à projets "Plateforme Cliché"  TOTAL PROJETS SOUTENUS (C)	40 580,28 € 0,00 € 566 744,00 € 589 950,05 € 600 000,00 € 25 000,00 € 100 000,00 € 135 000,00 € 5 318 040,00 €	23 210,70 € 0,00 € 544 000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 4 775 388,70 €
Initiatives de l'Œuvre  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"  Aides spécifiques "COVID-19"  Appel à projets "Tiers-lieux culturels"  Programme "Prix de l'Oeuvre"  Concours ouvert - acquisition d'oeuvres d'art "COVID-19"  Appel à projets "Plateforme Cliché"  TOTAL PROJETS SOUTENUS (C)  D. AMENDEMENTS DE DÉCISIONS DU CA  Aides ponctuelles *  Initiatives de l'Œuvre  Appel à projets "mateneen"	40 580,28 € 0,00 € 566 744,00 € 589 950,05 € 600 000,00 € 25 000,00 € 135 000,00 € 5 318 040,00 €  -20 672,66 €  -556 936,93 €	23 210,70 € 0,00 € 544 000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 4 775 388,70 €
Initiatives de l'Œuvre  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"  Aides spécifiques "COVID-19"  Appel à projets "Tiers-lieux culturels"  Programme "Prix de l'Oeuvre"  Concours ouvert - acquisition d'oeuvres d'art "COVID-19"  Appel à projets "Plateforme Cliché"  TOTAL PROJETS SOUTENUS (C)  D. AMENDEMENTS DE DÉCISIONS DU CA  Aides ponctuelles *  Initiatives de l'Œuvre  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"	40 580,28 € 0,00 € 566 744,00 € 589 950,05 € 600 000,00 € 25 000,00 € 100 000,00 € 135 000,00 €  5 318 040,00 €  -20 672,66 €  -556 936,93 € 0,00 €	23 210,70 € 0,00 € 544 000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 4 775 388,70 €  -225.700,00 € -192 785,24 € -29 050,00 €
Initiatives de l'Œuvre  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"  Aides spécifiques "COVID-19"  Appel à projets "Tiers-lieux culturels"  Programme "Prix de l'Oeuvre"  Concours ouvert - acquisition d'oeuvres d'art "COVID-19"  Appel à projets "Plateforme Cliché"  TOTAL PROJETS SOUTENUS (C)  D. AMENDEMENTS DE DÉCISIONS DU CA  Aides ponctuelles *  Initiatives de l'Œuvre  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"  Appel à projets "impACT"	40 580,28 € 0,00 € 566 744,00 € 589 950,05 € 600 000,00 € 25 000,00 € 135 000,00 € 135 000,00 €  -20 672,66 €  -556 936,93 € 0,00 € -1 903,72 €	23 210,70 € 0,00 € 544 000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 4 775 388,70 €  -225.700,00 € -192 785,24 € -29 050,00 € 0,00 €
Initiatives de l'Œuvre  Formation pour artistes et créatifs  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"  Aides spécifiques "COVID-19"  Appel à projets "Tiers-lieux culturels"  Programme "Prix de l'Oeuvre"  Concours ouvert - acquisition d'oeuvres d'art "COVID-19"  Appel à projets "Plateforme Cliché"  TOTAL PROJETS SOUTENUS (C)  D. AMENDEMENTS DE DÉCISIONS DU CA  Aides ponctuelles *  Initiatives de l'Œuvre  Appel à projets "mateneen"  Programme "stART-up"	40 580,28 € 0,00 € 566 744,00 € 589 950,05 € 600 000,00 € 25 000,00 € 100 000,00 € 135 000,00 €  5 318 040,00 €  -20 672,66 €  -556 936,93 € 0,00 €	23 210,70 € 0,00 € 544 000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € -225.700,00 €  -192 785,24 € -29 050,00 €

<sup>(\*)</sup> Projets soutenus dans les domaines couverts par l'Œuvre sur base du formulaire intitulé « demandes ponctuelles »

### NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION

Sont portés à l'Actif des comptes de régularisation, en compte d'attentes de la Loterie Nationale, les avances mensuelles envers l'Œuvre basées sur une estimation de son résultat financier (2020 : EUR 21.300.000,00), ainsi que leur entrée (2020 : EUR -21.300.000,00) dans les comptes de l'Œuvre. Sont également regroupés en comptes de régularisation, les frais payés d'avance EUR 200.940,28 (2019 : EUR 98.235,36)

Sont portés au Passif des comptes de régularisation, les ventes des jeux de la Loterie Nationale (cf. Note 2, Revenu brut des jeux) du 28 au 31 décembre 2020 (EUR 738.818,97), comptabilisées le premier lundi de janvier 2021. Les dépôts de garantie des revendeurs d'EUR 296.550,00 (2019 : EUR 272.500,00), auprès de la Loterie Nationale, destinés à couvrir d'éventuelles défaillances de paiement de factures sont également repris en comptes de régularisation.

# NOTE 9 - RÉSERVES

L'Œuvre constitue des réserves afin de pouvoir faire face à des événements prévus et imprévus en rapport avec l'organisation de la Loterie Nationale, plus particulièrement pour couvrir les risques et pour financer les investissements et frais de lancement en relation avec des jeux nouveaux.

Ces réserves sont alimentées de la façon suivante :

 une réserve à long terme à laquelle une dotation est effectuée sur base d'un pourcentage du chiffre d'affaires.
 Suivant décision du Conseil d'Administration du 5 mai 2014, la réserve à long terme n'a pas été dotée pour 2014, ni par après (2020 : EUR 5.527.307,86). Fait également partie de la réserve à long terme la contrepartie des dépôts de garantie constitués pour le jeu « EuroMillions » (2020 : EUR 2.533.427,39) une autre réserve constituée depuis le 1er janvier 2003 (« Réserve à court terme »): les montants alloués à cette réserve correspondent principalement aux montants des lots non encaissés par les gagnants dont la validité est expirée. Les dotations sont réalisées hebdomadairement respectivement annuellement, en fonction des jeux, par la Direction de la Loterie. Par la suite, cette réserve sera utilisée par la Direction en vue de financer exclusivement des gains complémentaires aux joueurs en accord avec le Conseil d'Administration. Ces montants seront rejoués ultérieurement et bénéficieront à d'autres joueurs via des promotions à venir sur les différents jeux.

RÉSERVE À COURT TERME	2020	2019
RÉSERVE À COURT TERME AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 009 887,99 €	8.064.412,28 €
Dotations de l'exercice	1 279 707,02 €	882.129,61 €
Utilisations de l'exercice	-958 273,44 €	-936.653,90 €
RÉSERVE À COURT TERME À LA FIN DE L'EXERCICE	8 331 321,57 €	8.009.887,99 €

# NOTE 10 - RÉSULTATS REPORTÉS

Le solde de la distribution du résultat de l'exercice 2019 aux différents organismes, net des parts payées d'avance, a été versé au cours de l'exercice 2020 ou est repris en autres dettes (cf. Note 6).

En 2020, un legs reçu par l'Oeuvre en 2019 a été reclassé de Résultats reportés à Fonds dédiés. (cf. Rapport annuel 2019, Note 6 Immeubles destinés à la revente)

SULTATS REPORTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019	2020
RÉSULTATS REPORTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019	52 694 781,58 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	21 825 291,69 €
Affectation Résultat 2019 suivant décision du Conseil d'Administration (net de remboursements des bénéficiaires)	- 20 497 834,37 €
Reclassement Résultats reportés en Fonds dédiés	- 127 500,00 €
RÉSULTATS REPORTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020	53 894 738,90 €

### NOTE 11 - AUTRES PROVISIONS

Le montant des autres provisions est constitué des éléments suivants :

	2020	2019
Fonds de contrepartie jeux	1 025 249,39 €	896 888,12 €
Provisions pour jeux	1 622 952,25 €	1 243 408,59 €
Provisions pour risques et charges	425 787,70 €	335 851,65 €
Provisions pour congés non pris	122 223,00 €	83 967,00 €
Autres provisions	74 374,86 €	74 374,86 €
TOTAL	3 270 587,20 €	2 634 490,22 €

Le Fonds de contrepartie jeux comprend le jeu JOKER ainsi que les jeux EXTRALUX, ZUBITO LOTO, PICCOBELLO et HIGH5. En 2020, un fonds de contrepartie à été créé pour le jeu ODDSET.

Les provisions constituées sur les jeux JOKER, ZUBITO LOTO et ODDSET constituent l'essentiel de l'augmentation du poste Fonds de contrepartie jeux. Une provision pour le jeu 75ème Anniversaire constitue l'essentiel de l'augmentation du poste Provisions pour jeux. Un effet positif de EUR 200.000,00 sur

les comptes d'ouverture a été corrigé en 2020.(cf. Note 2) Une provision concernant le Concours Revendeur organisé par la Loterie Nationale constitue l'augmentation du poste Provisions pour risques et charges.

### NOTE 12 - GAINS A PAYER

Les règlements de jeu de la Loterie Nationale précisent entre autres pour chaque jeu individuellement les dates limites de paiement des gains, au-delà desquelles ceux-ci deviennent échus, ainsi que l'attribution des gains échus. Sont repris sous Gains à payer, les gains dus et non échus en fin d'exercice. Les gains sur les jeux de grattage y représentent la majorité avec EUR 2.992.362,59 (2019 : EUR 3.991.077,23).

Un effet positif de EUR 857.251,79 sur les comptes d'ouverture a été corrigé en 2020. (cf. Note 2)

Font également partie des Gains à payer, les gains non échus des jeux EuroMillions, Extralux et Joker (2020 : EUR 418.162,60) ainsi que le LOTTO (2020 : EUR 762.188,99).

# NOTE 13 - REVENU BRUT DES JEUX (RBJ)

Le revenu brut des jeux reprend le chiffre d'affaires généré par la Loterie Nationale, relatif aux ventes de jeux de tirage, de jeux instantanés ou de paris sportifs, net des lots sortis au tirage, des gains sur jeux instantanés ou sur paris sportifs.

REVENU BRUT DES JEUX (RBJ)	2020	2019
Jeux de tirage	37 520 370,24 €	38 113 115,93 €
Jeux instantanés	11 972 871,50 €	10 294 975,88 €
Jeux paris sportifs	1 018 556,45 €	1 131 350,79 €
TOTAL	50 511 798,19 €	49 539 442,60 €

Pour les jeux de tirage, tels ZUBITO et EuroMillions, ainsi que pour les jeux de paris sportifs, les diminutions de RBJ sont dues aux diminutions de ventes à travers le secteur de l'Horeca, partiellement fermé en 2020.

Concernant les jeux instantanés, le projet d'installation de Video Lottery Terminals (VLT) débutant fin 2019 par une phase de test, a généré un RBJ de EUR 1.191.400,65 en 2020.

# NOTE 14 - AUTRES CHARGES EXTERNES

Les autres charges externes se composent des charges directement en relation avec les jeux. Les « frais généraux » sont

repris en « autres charges d'exploitation ». Les autres charges externes se composent des charges suivantes :

AUTRES CHARGES EXTERNES	2020	2019
Commissions revendeur	8 159 809,80 €	8 314 992,44 €
Frais d'opération des jeux	7 410 707,35 €	7 123 651,07 €
Sponsoring	1 059 259,36 €	1 316 925,88 €
Publicité	777 669,97 €	743 991,29 €
Frais de tirage	43 322,40 €	26 972,99 €
Rémunération d'intermédiaires	130 793,50 €	140 702,70 €
Charges en relation avec les immeubles	287 797,16 €	222 882,12 €
Frais divers en relation avec l'activité	276 900,68 €	323 623,13 €
TOTAL	18 146 260,22 €	18 213 741,62 €

La diminution des commissions revendeur s'explique principalement par la diminution générale des ventes. L'augmentation des Frais d'opération des jeux est due au démarrage du projet VLT. Dû à l'annulation de nombreux évènements publics en 2020, le Sponsoring par la Loterie Nationale a été moins sollicité.

# NOTE 15 - PERSONNEL

L'effectif moyen employé par l'Œuvre en 2020 était de 44,1 employés (2019: 43,8) à temps plein et 10,8 employés (2019: 9,4) à temps partiel, soit 54,9 ETP (2019: 53,3)

### NOTE 16 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'Œuvre gère le compte bancaire du Fonds « Prix des arts et des Sciences Grande-Duchesse Charlotte ». Au 31 décembre 2020, ce compte s'élève à EUR 75.931,94 (2019 : EUR 75.951,94).

L'Œuvre à travers la Loterie Nationale a conclu des partenariats avec différentes fédérations sportives luxembourgeoises afin de leur garantir un soutien financier pendant plusieurs années. Le montant de ce soutien est fonction des résultats de la Loterie Nationale.

La Loterie Nationale a conclu un contrat de location pour un local situé en dehors du siège social, sur une période maximale de 9 ans, allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2025 dont le montant annuel se chiffre à EUR 42.120,00. Les engagements découlant de ce contrat de location sont à moins de 1 an de EUR 42.120,00 ; de 1 an à 5 ans de EUR 210.600,00 et de EUR 0,00 à plus de 5 ans.

### NOTE 17 - DONS ET LEGS

En 2020, l'Œuvre a profité de dons d'EUR 2.105,00 (2019 : EUR 8.518,37).

# NOTE 18 – RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Le Conseil d'Administration ne reçoit de rémunération sous aucune forme, ni de garantie, ni d'avances, ni de prêts en tout genre de l'établissement.

# NOTE 19 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2020, aucun événement requérant une adaptation des comptes annuels 2020 ou une mention spéciale en annexe de ceux-ci ne s'est produit.

Suite aux mesures prises par le gouvernement face à la crise du COVID-19, les produits de loterie et de paris sportifs ne figurant pas sur la liste des produits essentiels, leur commercialisation fut suspendue momentanément entre la date du 26 décembre 2020 et le 10 janvier 2021. Aussi, la fermeture du secteur de l'Horeca entrave la vente des produits à travers ce canal de distribution. Le management suit l'évolution de la situation liée à la pandémie mais n'a pas, à ce jour, identifié de nouveaux risques pouvant entrainer une baisse significative des revenus.

# oeuvre.lu

Suivez-nous:









